

est apparemment impossible, le changement devra venir d'une évolution de l'usage. Le Canada, qui siège en ce moment au Conseil de sécurité, voudra sans doute réfléchir à des moyens d'accélérer cette évolution.

Enfin, il a été noté que plusieurs mécanismes dont dispose le Conseil de sécurité, comme la Convention sur le génocide, sont sous-utilisés. Il pourrait s'appuyer sur cette Convention, mais avant qu'il puisse réellement la mettre en œuvre, il faut clarifier la définition de génocide, élargir le champ des atrocités visées et préciser quels mécanismes peuvent être utilisés pour prévenir les génocides.

La sécurité humaine est plus compatible avec le cadre général de l'ONU qu'avec l'institution du Conseil de sécurité. Cela tient en partie à l'influence du Secrétaire général Annan, qui est un « artisan des normes » et un promoteur énergique de l'idée de la sécurité humaine au sein de l'ONU. Il est possible que la sécurité humaine continue de s'enraciner dans l'ONU grâce à la série de réformes en cours. Kofi Annan est l'instigateur d'innovations aux Nations Unies, comme le « Cabinet restreint » et divers groupes interdépartementaux destinés à favoriser une plus grande coopération. Face à des budgets qui ne cessent de diminuer et à une demande de services croissante, l'ONU a trois solutions : réduire les opérations, se disperser davantage encore ou « travailler plus intelligemment » en utilisant des réseaux plutôt que des hiérarchies, en passant moins de temps en réunion, en utilisant les nouvelles technologies de l'information en milieu de travail, en changeant la culture de travail de l'ONU et en augmentant les ressources disponibles en recouvrant les sommes dues pour les opérations de maintien de la paix et les quote-parts échues des membres. Pour entreprendre de tels changements, il faudra exercer des pressions politiques et avoir un leadership solide.

Le Secrétaire général Annan a fait de la société civile internationale un partenaire clé des Nations Unies, notamment en ce qui concerne la sécurité humaine. Ce partenariat est maintenant structuré autour du « modèle d'Ottawa » et d'alliances modulables en fonction de l'enjeu et du moment. La participation de la société civile mondiale est également essentielle dans la promotion de la sécurité humaine. Les ONG ne s'intéressent guère à des questions militaires traditionnelles telles que la sécurité et le désarmement, mais elles ont beaucoup d'influence dans le débat sur les politiques, dans l'élaboration de celles-ci et dans leur mise en œuvre dans des domaines liés à la sécurité humaine. Certains États sont réticents à l'idée d'un rôle croissant de la société civile mondiale, car ils estiment qu'elle se substitue aux acteurs et aux processus légitimes, autrement dit, aux États et au système inter-étatique classique. Le système de l'ONU a déjà beaucoup fait pour faire participer la société civile au processus décisionnel, mais il pourrait aller encore plus loin.

Dans la promotion des objectifs de la sécurité humaine à l'échelle internationale, l'accent est de plus en plus mis sur les « coalitions de volontaires », c'est-à-dire de partenaires animés des mêmes idées qui peuvent être des États, des ONG et d'autres organisations internationales. L'ONU a commencé à s'appuyer sur elles dans la mesure du possible, car elles s'avèrent à la fois